

19.12.2024 18h30 – Réunion du Groupe de travail - CPTS PARIS NEUF

« Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des TND chez l'enfant »

Lieu : CPTS Paris Neuf - 5 rue Mayran 75009

Participants : Gwenaëlle d'Acremont (Pédiatre. Référente) ; Hélène Guyony-Crozat (orthophoniste) ; Mireia Sébé (Kinésithérapeute) ; Emmanuelle Pomella (Psychomotricienne) ; Marion Samama (Psychologue) ; Christophe Pénicaut (Psychologue clinicien) ; Nora Yalidjan (psychomotricienne) ; Amélie Permin (ergothérapeute) ; Luca Verona (psychomotricien) ; Alix Delobelle (psychomotricienne) ; Idir Aknouche (chef de projet e-santé M2A-DAC paris Nord- Est) ; Isabelle Labusquière (Coordinatrice de la CPTS Paris Neuf) ; Justine Descamps (infirmière facilitatrice de parcours CPTS Paris Neuf)

Excusées : Marie Rouvière (Orthophoniste), Marion Anquetil (psychomotricienne), Dr Laure Gontard (CMP), Laetitia Houdoyer (psychologue éducation nationale), Dr Marianne Lalou-Moatti (pédopsychiatre GHU Paris).

1- Transposition du projet de schéma de parcours libéral TDAH en parcours TND global

- Validation définitive du projet de schéma de parcours libéral de repérage TDAH

Suite au Webinaire de l'Agence Régionale de Santé portant sur la prise en charge du TDA -TDAH suivi par le Dr Gwennaëlle d' Acremont, de nouvelles modifications sont apportées au projet de parcours :

- Dans le cartouche orange au-dessus de la consultation longue de 1h30 « médecin généraliste/pédiatre » : mettre médecin généraliste/pédiatre référent (formé PCO).

Il apparaît trop complexe de transposer le schéma TDAH en schéma de parcours pour l'ensemble des TND. De plus la fiche d'adressage permet le repérage précoce de l'ensemble des TND.

2- Communication sur le projet de parcours repérage précoce des TND et fiche d'adressage (suite) / page dédiée du site internet CPTS Paris Neuf

Echange sur les différents axes de la communication relatifs à la fiche adressage :

-Rédaction d'un texte Word, pour accompagner la fiche d'adressage à adresser aux professionnels de santé et à permettre aux membres du groupe de travail de présenter le parcours, d'une même voix.

➤ Suite à la proposition de texte rédigé par le docteur Gwennaëlle d'Acremont, en amont de la réunion, l'ensemble du groupe de travail en prend connaissance, apporte quelques rectifications et approuve le document cf. annexe jointe au compte-rendu). Il accompagnera la fiche d'adressage, d'ores et déjà validée par le groupe du travail, à adresser aux professionnels de santé concernés par les TND (dont Médecins généralistes...) ainsi que les professionnels des TND du territoire.

-Mails à préparer pour les professionnels de santé et paramédicaux libéraux, centres médicaux où sont présents des MG et autres structures/associations

Après réflexion préalable des professionnels du cabinet Victor massé et échange avec le groupe de travail, il n'est pas utile d'adapter les mails aux différents professionnels TND et de santé.

Il est décidé d'adresser par mail ensemble la fiche d'adressage accompagné du texte revu ensemble et d'y ajouter également, s'agissant des professionnels des TND, le questionnaire sur les modalités de pratique et spécificités d'exercice.

➤ Pour action (envoi des mails) : Facilitatrice de parcours

➤ Contacts personnels des adhérents, professionnels des TND. Chaque membre du groupe de travail pourra présenter aux PS de son entourage (à partir de la cartographie du 9ème diffusée) la fiche d'adressage et le parcours.

Pour mémoire :

- Secteur Faubourg-Montmartre : Gwenaëlle D'Acremont
- Secteur Blanche/ Trinité + Pigalle/Martyrs : cabinet rue Victor Massé
- Secteur Anvers/Montholon : Marion Samama
- Secteur Opéra : Amélie Permin, absente lors de la dernière réunion, est d'accord pour s'occuper de ce secteur.

- Création d'une page dédiée sur le site internet de la CPTS et d'une communication dans Doctolib Siilo aux adhérents, renvoyant à la page dédiée.

➤ Pour action : coordonnatrice et facilitatrice de la CPTS

La proposition de page dédiée du site Internet de la CPTS Paris Neuf, préparée en amont, est présentée au groupe de travail.

Les rectifications retenues sont les suivantes :

- changer la photographie initiale présentant le parcours ;
- modifier le texte de présentation initial du parcours qui n'est plus adapté.

3- Journées Santé 2025

Il est proposé au groupe de travailler en 2025, à partir de 3 évènements de journées de santé :

- Mercredi 2 avril : Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- Mercredi 12 juin : Journée de sensibilisation au TDAH
- Vendredi 10 octobre : Journée Nationale des DYS.

A l'occasion de ces journées dédiées, comme cela est prévu par le groupe « Prévention » pour d'autres dates, il est ainsi possible de travailler à :

- L'élaboration de messages de sensibilisations sur réseaux sociaux (à travailler lors du prochain groupe de travail) ;
- L'enregistrement de podcasts

Sur ce point, et après rappel des objectifs et modalités d'enregistrement retenus, plusieurs membres du groupe de travail se positionnent sur des thématiques d'enregistrement :

- Gwenaëlle d' Acremont : présentation des différents TND de l'enfant ;
- Marion Samama : la guidance parentale ;
- Emmanuelle Pomella : les troubles sensoriels ;

- Hélène Guyony-Crozat : les prérequis du langage et troubles de l'oralité alimentaire
- Christophe Pénicaut : Repérage précoce de l'autisme
- Amélie Permin : l'aménagement scolaire ;
- Mireia Sebe : le retard moteur du nourrisson.

Il conviendra également de proposer au Dr Butel de présenter la prise en charge de la PCO et au Dr M. Lalou-Moatti de présenter celle du CMP.

- Opération de type « Journée famille sur une pathologie TND

Proposition évoquée, à évoquer au prochain groupe de travail. Evocation d'une Soirée à la mairie ou journée pour accueillir des familles.

- Webinaires

Gwennaëlle d'Acremont et Hélène Guyony-Crozat vont réfléchir à la préparation d'un webinaire sur le repérage des troubles TND de l'enfant et la présentation du parcours de repérage .

Les autres sujets non traités seront évoqués à la réunion de rentrée.

La prochaine réunion du groupe de travail TND de l'enfant aura lieu le 6 février 2025 dans les locaux de la CPTS.

Annexe : Document Word accompagnant la fiche d'adressage.

Chers Collègues,

Nous vous adressons la fiche d'adressage concernant les enfants présentant un trouble neurodéveloppemental (TND).

Dans le cadre du projet de prise en soins des enfants présentant un trouble neurodéveloppemental (TND), la CPTS du 9e arrondissement a recruté une infirmière facilitatrice de parcours joignable au 06/84/90/20/77 et/ou sur coordination@cptsparisneuf.org

Les TND comprennent le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), le trouble du développement intellectuel, les troubles du spectre de l'autisme, les troubles des apprentissages (dys), les trouble du développement du langage et le trouble développemental de la coordination, ceux-ci étant souvent intriqués.

Afin d'améliorer le dépistage précoce, d'aider au mieux les familles, d'adresser aux professionnels adéquats présents dans l'arrondissement, de faire des réunions de synthèse et de faciliter notre suivi commun autour de ces enfants habitant de notre territoire, nous vous proposons :

- La possibilité de contacter l'infirmière facilitatrice de parcours (via la fiche d'adressage de la CPTS du 9e).
- D'avoir à disposition l'annuaire des professionnels mis à jour pour le 9e arrondissement
- De vous aider dans l'organisation de réunions de synthèse pour les enfants que vous suivez
- De vous coordonner grâce à l'outil Santélien (ouvert gratuitement à tous les professionnels de santé) pour avoir un outil commun de partage de données et de suivi intégrant le cercle de soin de l'enfant.
- De bénéficier d'une testothèque (emprunt d'outils d'évaluation)
- De pouvoir inscrire vos patients à des groupes d'habiletés sociales, guidance parentale...

Dans tous les cas, vous pouvez bien sûr toujours adresser directement l'enfant à la plateforme de coordination et orientation (PCO 75 (Sémaphore) via trajectoire et le formulaire national de la PCO) et/ou au CMP (tel : 01 42 81 25 50).

En cas de situations plus complexes, adresser aux centres référents hospitaliers (Necker, Robert Debré, Trousseau, Ste Anne, la Pitié-Salpêtrière).

Pour intégrer le parcours, 3 prérequis sont demandés aux professionnels :

- Être adhérent à la CPTS Paris Neuf et exercer dans le territoire du 9e
- Être équipé de la messagerie sécurisée en santé (MSSanté) et/ou de l'outil de coordination Santélien (accompagnement possible)

Une indemnisation est prévue par la CPTS Paris Neuf pour les professionnels de santé libéraux impliqués dans le parcours de soins :

- Pour l'entrée du patient dans le parcours : création du dossier – ajout de la fiche d'adressage
- Pour une réunion et un compte-rendu de synthèse annuels